

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BAR-SUR-AUBE

COMPTE RENDU du 30 juillet 2020

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales)

Le Conseil Communautaire de la Région de Bar-sur-Aube, légalement convoqué le 24 juillet 2020, s'est réuni le 30 juillet 2020 à 18 h 00 à l'espace Jean-Pierre DAVOT à Bar-sur-Aube sous la présidence de Monsieur Philippe BORDE.

Date de convocation : 24 juillet 2020

Nombre de membres : 50

Membres présents : 38 jusqu'au point n°6 puis 36 pour le point n°7 puis 35 pour les points 8 à 10

Nombre de pouvoirs : 4 jusqu'au point n°6 puis 6 à partir du point n°7

Nombre de votants : 42 jusqu'au point n°7 puis 41 à partir du point n°8

PRESENTS : MMES ET MM. BORDE Philippe, HACKEL Claude, MENNETRIER Alain, FATES Hervé, BOCQUET Evelyne, RENARD Régis, DANGIN Anita, MAITRE Pierre-Frédéric, DEROZIERES Jean-Luc (jusqu'au point n°6), BAUDIN Claudine, AUBRY Michel, MARY Pierre, PETIT Pascale, VAIRELLES Mickaël, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, RIGOLLOT Marie-Noëlle, CAILLET Laurence, GATINOIS Michel, MONNE Bernard, PETIT Florence, LORIN Thierry, ANTOINE Fabrice, NICOLO Denis, LEGER Walter, LELUBRE David (jusqu'au point n°6), HUBAIL Claudine, PIOT Bernard (jusqu'au point n°7), MARY Patrick, BORDE Odile, PETIOT Claude, GAGNANT Thomas, JOBERT Didier, PICOD Gérard, GERARD Valérie, BERTHIER Patrick, DEREPAIS Martine, BARBIEUX Philippe (à partir du point 7) PIOT Xavier (jusqu'au point 6).

ABSENTS/EXCUSES : MM. GAUCHER Guillaume, PROVIN Emmanuel, CLAYES TAHKBARI Katty, INGELAERE Raynald, YOT Olivier, LEMOINE Pascal, HENQUINBRANT Olivier, NOBLOT Christophe.

POUVOIRS : Mme VERVISCH Karine à Mme PETIT Pascale
Mme CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès à M. MARY Pierre
Mme WOJTYNA Lucienne à Mme BAUDIN Claudine
M. DESCHARMES Michel à M. MENNETRIER Alain
M. DEROZIERES Jean-Luc à M. RENARD Régis à partir du point n°7
M. LELUBRE David à M. NICOLO Denis à partir du point n°7

Monsieur LEGER Walter a été élu secrétaire de séance.

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 18 juin 2020
- **DESIGNE** par 5 abstentions (Mmes et MM. PETIT Florence, NICOLO Denis, PETIOT Claude, HUBAIL Claudine et GATINOIS Michel) et une voix contre (M. LELUBRE David) la salle de spectacle de l'espace Jean Pierre DAVOT, situé 7 rue des Varennes à Bar-sur-Aube, comme lieu de réunion du Conseil de la Communauté de Communes de la région de Bar-sur-Aube
- **APPROUVE** à l'unanimité les délégations détaillées ci-dessous.

COMPETENCES	PRESIDENT
FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Emprunts ou avances</u> : Dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, contracter ou renégocier tout emprunt à court, moyen ou long terme et, éventuellement sous forme obligataire, ainsi que les contrats de remboursement anticipé.

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Création, modification et suppression des régies comptables, d'avances et/ou de recettes nécessaires au fonctionnement des services.</u>
MARCHES	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour les marchés (unique ou alloti, l'ensemble des lots constituant le marché)/accords-cadres de fourniture et de service :</u> Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement, les avenants, dont le montant est inférieur au seuil des procédures formalisées, lorsque les crédits sont inscrits au budget. • <u>Pour les marchés (unique ou alloti, l'ensemble des lots constituant le marché)/accords-cadres de travaux :</u> Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement, les avenants, dont le montant est inférieur à 200 000 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
ASSURANCES	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre toute décision en matière de passation, d'exécution de règlement des marchés d'assurances et leurs avenants ainsi que la gestion des sinistres.
PATRIMOINE/DOMAINE	<ul style="list-style-type: none"> • Décider et approuver les conditions d'affectation et d'occupation des biens meubles et immeubles appartenant à la CCRB pour une durée n'excédant pas douze ans ainsi que les conditions de location, des biens appartenant à la CCRB. • Demander les autorisations liées à l'application du droit des sols (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable et permis d'aménager). • Décider de la cession à titre gratuit ou onéreux des biens meubles de la CCRB jusqu'à 4 600 € HT • Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
JURIDIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Intenter, au nom de la communauté de communes de la région de Bar-sur-Aube, les actions en justice, défendre la communauté de communes dans les actions intentées contre elle ou intervenir, au nom de la communauté de communes, dans les actions où celle-ci y a intérêt, et exercer toutes les voies de recours utiles, y compris la cassation. Cette délégation recouvre l'ensemble des contentieux (civil, pénal, administratif, financier ou autre) devant les juridictions de toute nature dont les juridictions administratives et judiciaires, tant en première instance, qu'en appel ou en cassation. Le Président est notamment autorisé, à ce titre, pour la durée de son mandat, à procéder à toute constitution de partie civile devant les juridictions ou maisons de justice, pour le compte de la communauté de communes, dès lors que les intérêts de cette dernière, ou ceux de ses agents ou de ses représentants élus seraient en cause, en appel comme en cassation, et pourra exercer toutes les voies de recours utiles. • Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Conclure les conventions de prestations de services (secrétariat de mairie, balayeuse, espaces verts...) et signer tout acte s'y rapportant

Délégations aux vice-présidents :

Le Président peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau.

Délégation aux agents :

Le Président peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au Directeur Général des Services, au Directeur Général Adjoint, au Directeur Général des Services Techniques, au Directeur des Services Techniques et aux responsables de services. Cette délégation de signature peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au président.

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité

- **CREE** cinq commissions thématiques qui seront présidées respectivement par les 5 Vice-présidents.
- **ELIT** à l'unanimité au sein de chaque commission les membres qui y siègeront comme suit :

- **COMMISSION FINANCES ET MUTUALISATION**

Responsable : Madame RIGOLLOT Marie Noelle
Autres membres : Monsieur MARY Patrick
Monsieur BARBIEUX Philippe
Monsieur PIOT Bernard
Monsieur PETIOT Claude
Monsieur NICOLO Denis
Madame ERARD Claudine
Monsieur MENNETRIER Alain
Monsieur LEGER Walter
Madame PETIT Pascale

- **COMMISSION ENVIRONNEMENT PATRIMOINE**

Responsable : Monsieur ANTOINE Fabrice
Autres membres : Monsieur LORIN Thierry
Monsieur GAGNANT Thomas
Monsieur MAITRE Pierre-Frédéric
Monsieur AUBRY Michel
Monsieur VOILLEQUIN Serge
Madame PETIT Florence
Monsieur BERTHIER Patrick
Monsieur HACKEL Claude
Monsieur JOBERT Didier

- **COMMISSION COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS, BATIMENTS INTERCOMMUNAUX**

Responsable : Monsieur PICOD Gérard
Autres membres : Monsieur BERTHIER Dominique
Monsieur DEROZIERES Jean Luc
Monsieur GATINOIS Michel
Monsieur MARY Patrick
Monsieur MAITRE Pierre-Frédéric

- **COMMISSION ACTIONS CULTURELLES ET MEDICO SOCIALES**

Responsable : Madame CAILLET Laurence
 Autres membres : Madame BORDE Odile
 Monsieur FATES Hervé
 Madame HUBAIL Claudine
 Madame DEREPAAS Martine
 Madame GERARD Valérie
 Madame DANGIN Anita
 Madame BOCQUET Evelyne

- **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORT, MOBILITE ET HABITAT**

Responsable : Monsieur RENARD Régis
 Autres membres : Monsieur VAIRELLES M Mickaël
 Monsieur HACKEL Claude
 Madame BOCQUET Evelyne
 Madame VAN-RYSEGHEM Isabelle
 Madame BORDE Odile
 Monsieur MONNE Bernard
 Madame DANGIN Anita

- **ELIT** les membres titulaires et suppléants qui composent la commission d'appel d'offres comme suit :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Madame RIGOLLOT Marie Noelle	Monsieur AUBRY
Monsieur PICOD Gérard	Madame CAILLET Laurence
Monsieur RENARD Régis	Monsieur MAITRE Pierre Frédéric
Monsieur LELUBRE David	Monsieur ANTOINE Fabrice
Monsieur BARBIEUX Philippe	Monsieur LEGER Walter

- **ELIT** des différents membres qui siégeront au sein des différents syndicats ou organismes suivants :

Nom	Nombre de délégués
Syndicat DEPART	5 titulaires: - M. BORDE Philippe - M. MAITRE Pierre-Frédéric - M. ANTOINE Fabrice - Mme CAILLET Laurence - M. DEROZIERES Jean Luc

	<p>3 suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. PICOD Gérard - M. BARBIEUX Philippe - M. GAGNANT Thomas
Syndicat d'Elimination des Déchets de l'Aube (S.D.E.D.A)	<p>2 délégués titulaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BORDE Philippe - M. PICOD Gérard <p>2 délégués suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme RIGOLLOT Marie Noelle - M. JOBERT Didier
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C)	M. RENARD Régis
Commission Intercommunale d'Accessibilité	<p>Titulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. PICOD Gérard <p>Suppléant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. RENARD Régis
Business Sud Champagne (B.S.C)	<p>Titulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BORDE Philippe <p>Suppléant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. PICOD Gérard
Initiative Aube	M. BORDE Philippe
Comité de programmation LEADER	<p>2 délégués titulaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme RIGOLLOT Marie Noelle - Mme CAILLET Laurence <p>2 délégués suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. MAITRE Pierre-Frédéric - Mme BORDE Odile
Comité de Direction de l'EPIC	<p>4 délégués titulaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BORDE Philippe - Mme CAILLET Laurence - M. ANTOINE Fabrice - M. MAITRE Pierre Frédéric <p>4 délégués suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. LEGER Walter - M. PICOD Gérard - M. RENARD Régis - Mme PETIT Florence
Société d'Economie Mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne (S.E.M.T.A.C)	M. BORDE Philippe

Conseil d'Administration de la Cité Scolaire :	
- Collège	1 titulaire : - Mme CAILLET Laurence
	1 suppléant : - Mme BORDE Odile
- Lycée	1 titulaire : - Mme BORDE Odile
	1 suppléant : - Mme CAILLET Laurence
Conseil de surveillance du centre hospitalier de Bar sur Aube	Mem CAILLET Laurence
Mission locale	Mme CAILLET Laurence
Entraide et Soutien Moral aux Personnes Sans Emploi (E.S.M.P.S.E)	Mme CAILLET Laurence
Société publique locale SPL-Xdemat	M. LEGER Walter
Amicale du personnel	3 membres: - Mme CAILLET Laurence - M. LELUBRE David - M. JOBERT Didier
Comité National de l'Action Social	Mme CAILLET Laurence

▪ **ATTRIBUE** et **VERSE** à l'unanimité une subvention aux associations suivantes :

- Maison Pour Tous – La semaine de la petite enfance **500 €**
- Jazzabar **1 500 €**
- Club de Natation **80 €** (4/12^{ème} de 240 €) par licencié de moins de 16 ans
- Club de plongée – Acquisition d'un compresseur **7 000 €**
- Cinéma Casa Ciné :
- Actions à destination des scolaires et cité scolaire de la CCRB sur la base du tarif normal par entrée (sous forme de prestations de service compte 611) **6 500 €**

▪ **APPROUVE** avec une abstention (celle de M. LELUBRE ayant donné pouvoir à M. Denis NICOLO) le Budget Primitif 2020 du budget général comme suit :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **5 732 733.01 €** en intégrant :

- des dotations aux amortissements à hauteur de 512 351.10 € ;
- Un virement à la section d'investissement de 2 100 000 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **6 053 164.84 €** dont :

- 158 439.58 € de remboursement du capital de la dette ;
- 128 623.03 € d'opération d'ordre

- 20 000 € pour des frais d'études
- 95 600 € pour le versement de subventions d'équipement (fibre optique, fonds RESISTANCE, participation à différents projets des communes)
- 409 000 € pour des immobilisations corporelles
- 112 000 € pour une étude et divers travaux dans les gymnases
- 88 000 € pour des travaux à la gendarmerie
- 15 000 € pour l'opération relative à la MIPT
- 2 148 000 € pour les travaux du complexe aquatique
- 6 000 € pour l'entretien de la maison de l'enfance
- 5 000 € de provision pour l'Aire d'accueil des gens du voyage
- 2 000 € pour les autres immobilisations financières
- 10 000 € pour les immobilisations reçues en affectation
- 1 250 000 € pour les immobilisations en cours
- 184 798.46 € de dépenses imprévues

- **APPROUVE** avec une abstention (celle de M. LELUBRE ayant donné pouvoir à M. Denis NICOLO) le Budget Primitif 2020 du budget transports scolaires comme suit :

Le budget 2020 s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 299 033.90 € et en investissement à hauteur de 202 037.90 €.

- **APPROUVE** avec deux abstentions (celle de M. LELUBRE ayant donné pouvoir à M. Denis NICOLO et de M. PETIOT) **APPROUVE** le Budget Primitif 2020 du budget ordures ménagères comme suit :

Ce budget s'équilibre en 2020 en fonctionnement à hauteur de 2 633 581.39 € et en investissement à hauteur de 1 407 303.91 €.

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2020 du budget activités économiques comme suit :

Ce budget s'équilibre en 2020 en fonctionnement à hauteur de 2 633 581.39 € et en investissement à hauteur de 1 407 303.91 €.

Le budget 2020 s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 930 900.49 € et en investissement à hauteur de 4 258 050.51 €.